

Logement, une pénurie alarmante L'Île-de-France au coeur de la tourmente.

En 2015, 3,5 millions d'enfants, de femmes et d'hommes sont privés de logements décents et près de 10 millions vivent en situation de fragilité face à ce besoin fondamental, celui d'avoir un toit sur la tête. La réalité du mal logement est une nouvelle fois épinglée dans le rapport de la Fondation Abbé Pierre.

En 2015, le budget de l'Etat consacré au financement du logement social diminue et l'enveloppe logement est orientée vers le financement d'initiatives privées : c'est une prime à la rente et non l'objectif d'un logement décent pour Tous. Les gouvernements successifs ont abandonné la réglementation des loyers au seul profit des bailleurs privés, ont diminué les Aides à la Pierre et étranglé la construction des logements sociaux, ont mis au point des dispositifs financiers qui permettent aux plus riches d'échapper à l'impôt et coûtent très cher à l'état : le dispositif de défiscalisation Scellier suivi en 2014 par le dispositif Pinel... L'état organise la pénurie et confie aux ménages aisés l'investissement locatif au grand bonheur des promoteurs et des propriétaires privés. C'est un dangereux mécanisme qui alimente la flambée des prix !



La conséquence de ces choix politiques, c'est une pénurie de logement sans précédent accompagnée d'une spéculation foncière qui ne faiblit pas, c'est dans les zones urbaines tendues des marchands de sommeil qui exploitent la misère des plus exclus.

L'Île-de-France est au coeur de cette tourmente.

La construction de logement est au plus bas, à peine 30 000 en 2014, quand l'objectif affiché de la région et de la Métropole Grand Paris est de 70 000 logements privés et sociaux « en plus » chaque année ! **500 000 ménages franciliens sont en attente d'un HLM.**

Le scandale des municipalités « passées » à droite en Mars 2014 accentuent la pénurie, elles jouent contre le logement social. Dans ces villes, des dizaines de programmes de construction de logements sociaux sont arrêtés ou en attente, ils représentent l'abandon de 36% des projets de construction sociale franciliens, soit plus de 6000 logements.

La réforme territoriale et celle des collectivités locales en débat au parlement au printemps auront des conséquences directes sur la production sociale avec un danger de fusion des offices HLM et de perte de compétences pour les communes qui

**Pour le Droit au Logement pour tous
Contre la reprise des expulsions locatives.**

Manifestation

Samedi 28 mars 2015

14h30 - République



font le choix de construire et de répondre à la demande de logement social de la population.

En 2014, les rémunérations versées aux actionnaires par les entreprises du CAC 40 ont atteint 56 milliards d'euros, dans le même temps la pauvreté progresse en France. Près de 2 millions de personnes exerçant un emploi disposent de ressources inférieures au seuil de pauvreté (993 € mensuels), ils sont 3,8 millions en intégrant les conjoints et les enfants. La précarité de l'emploi explose. En Île-de-France, les salariés n'échappent pas à cette précarité de l'emploi, 80% des embauches sont des CDD de moins de un mois.

Et dans le même temps, avoir un emploi stable ne protège plus de la rue. Contrairement aux idées reçues, un quart des SDF ont un emploi régulier et 40% sont en CDI. Face à cette réalité, **le gouvernement tente de passer en force le projet de loi Macron.** Ce projet Macron contient des mesures particulièrement dangereuses. C'est la casse programmée des protections dont bénéficient les salariés en cas de licenciement, c'est la banalisation du travail du dimanche et l'ouverture des magasins jusqu'à minuit, c'est la privatisation et la dérèglementation dans de nombreux secteurs. La CGT appelle les salariés à se mobiliser pour exiger le retrait de cette loi le jeudi 9 avril.

Macron, c'est plus de liberté au patronat et à la finance et moins de droit pour les salariés, ce projet de loi ne créerait aucun emploi et ne ferait qu'accompagner les politiques d'austérité.

L'article 25 du projet Macron menace les droits des locataires et remet en cause plusieurs protections, notamment face aux expulsions spéculatives suite aux ventes après des achats d'appartements ou d'immeubles occupés. Cette loi annulerait les avancées de la loi ALUR votée l'an dernier...

Dès le samedi 28 mars, pour le droit au logement pour tous la mobilisation est nécessaire !

La CGT revendique :

- L'accès au logement décent et le maintien dans les lieux sans discrimination de nationalité, de situation sociale.
- La construction de logements sociaux adaptés et accessibles à minima en Île-de-France : 70 000/an.
- De lutter contre le logement cher avec une réelle politique d'encadrement des loyers et une obligation forte de l'application de la loi SRU dans chaque commune, à minima : 25% de logements sociaux.
- D'arrêter les expulsions qui sont à la fois une atteinte à la dignité humaine, une hérésie sociale et un non-sens économique.
- De réquisitionner les logements vides et les bureaux (1 million à Paris). Cette procédure prévue par la loi doit être mise en œuvre.
- De favoriser l'accès au logement des jeunes.
- De dégager des financements pour le budget logement, d'augmenter les ressources du Livret A disponibles, de taxer les logements vides et les locaux inoccupés, d'instaurer un dispositif d'imposition combattant les plus-values immobilières et foncières spéculatives.
- La mise en place d'un véritable Service Public de Logement.

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

.....Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

